



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

242.45-0 – CITES 4/16

Notification aux Etats signataires et adhérents à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), conclue à Washington le 3 mars 1973

Retrait de réserves par la République des Palaos

Par note reçue le 3 novembre 2016, la République des Palaos a informé le dépositaire qu'elle retirait les réserves formulées à l'encontre de l'inscription des espèces suivantes à l'Annexe II de la CITES:

- *Carcharodon carcharias*
- *Rhincodon typus*

La présente notification est adressée aux gouvernements des Etats signataires et adhérents par le dépositaire (www.dfae.admin.ch/depositaire), en application de l'article XXV, paragraphe 2, de la CITES.

Berne, le 10 novembre 2016

